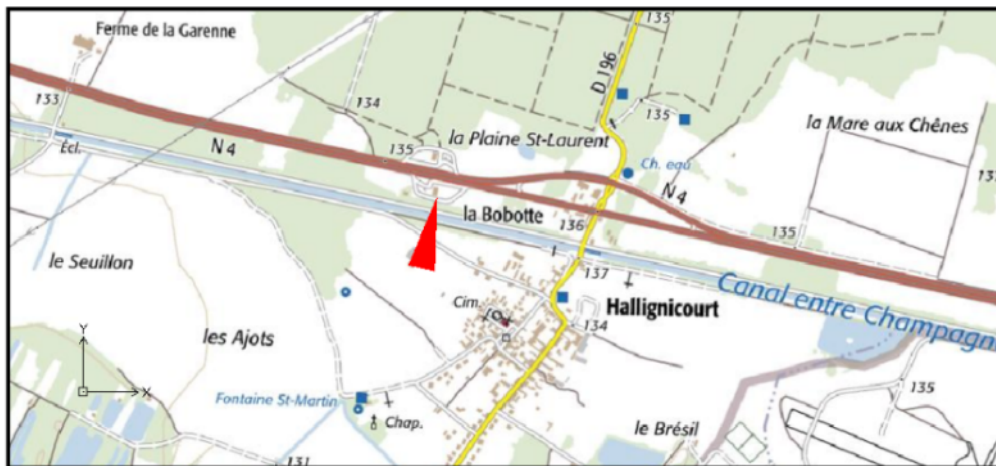


## Complément du Cerfa\_13614-01

### Situation Géographique

La station-service TOTAL relais du DER SUD se situe le long de la RN4 dans le sens Vitry/Saint-Dizier, au nord-ouest de la commune d'HALLIGNICOURT (52100), France. Implantée dans un contexte rural, la station est bordée de zones boisées au nord et à l'ouest, de terrains agricoles à l'est.

Coordonnées GPS : 48°38'48.2"N 4°52'00.7"E

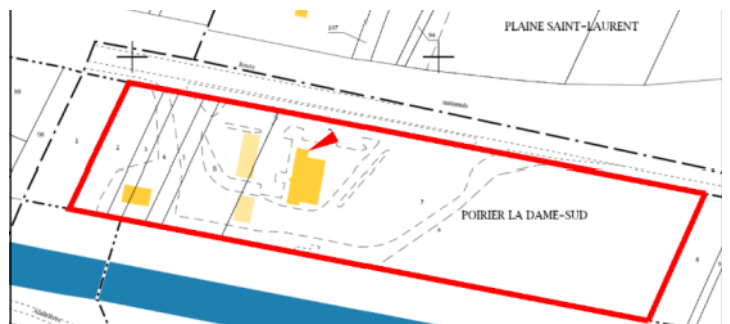


Section : AA  
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 08/02/2019  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48



## Contexte

Les travaux de réhabilitation du bâtiment pour le site de la station-service Relais de DER SUD - RN4 - 52100 HALLIGNICOURT font suite au sinistre du mercredi 03 Octobre 2018 d'un Poids Lourd s'encastrant dans la façade avant du restaurant emportant dans son élan deux véhicules de gendarmerie.

Articles de Presse liés :



<http://www.jhm.fr/departement/Spectaculaire-accident-sur-la-Nationale-4>



Un poids lourd s'est encastré dans le restaurant de la station Total Sud, sur la N 4 à hauteur d'Hallignicourt, près de Saint-Dizier, emportant dans son élan deux véhicules de gendarmerie. Miraculeusement, aucun blessé grave n'est à déplorer.

Publié le 4 octobre 2018



<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/haute-marne/saint-dizier-0/haute-marne-grave-accident-poids-lourd-station-service-hallignicourt-1552086.html>



Un important accident est survenu ce mercredi, vers 15h50, sur la RN4, au niveau de la station-service Total d'Hallignicourt, près de Saint-Dizier. Un conducteur de camion bulgare a perdu le contrôle de son poids lourd et percuté deux véhicules de l'escadron de gendarmerie mobile de Blois, ainsi qu'une voiture qui stationnaient à la station-service.

Quatre blessés légers, dont un gendarme, le conducteur du poids lourd et deux employées de la station-service, ont été évacués. Heureusement, les véhicules de gendarmerie étaient vides au moment du choc.

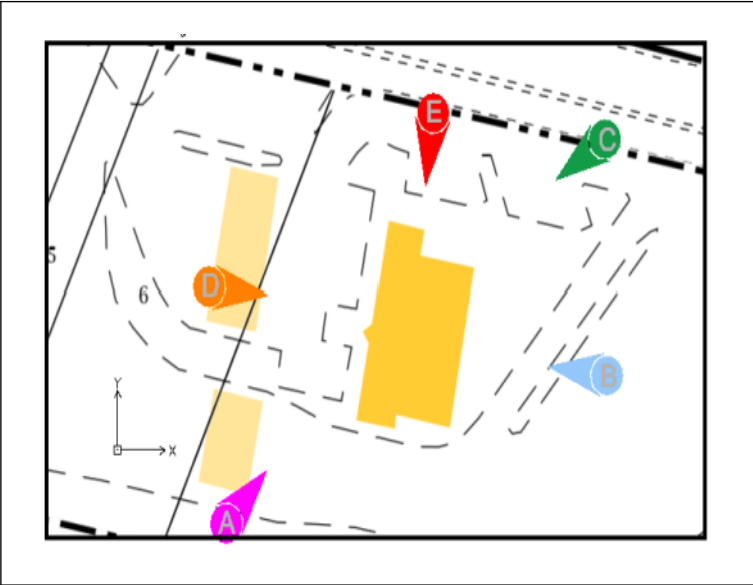
Une enquête dirigée par la brigade de recherche de Saint-Dizier est en cours.

Une douzaine de pompiers sont encore sur place.

**Voir le reportage de David Caldas, Raphaël Doumergue. Récit Cécile Banasik :**



Prises de vues état existant



Vue A



Vue B



Vue C



Vue D



Vue E



## Travaux

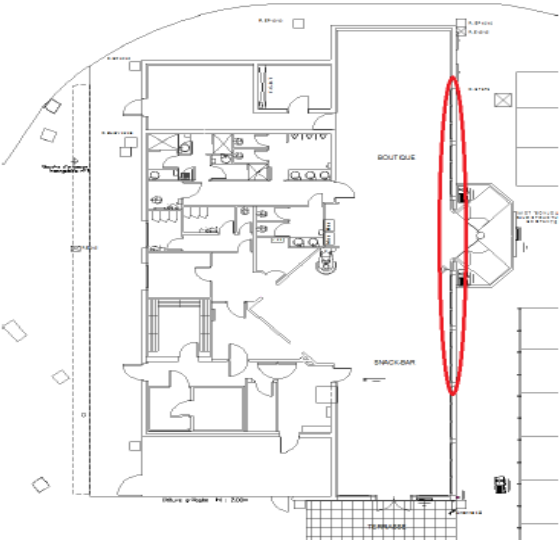

Le projet a pour objet la reconstruction partielle du bâtiment et des équipements techniques nécessaires à la reprise de l'ensemble de l'activité commerciale qui a fait l'objet d'un permis de construire sous le numéro PC 052 2535 19 N0002 en date de dépôt du 02 Avril 2019 et accord par arrêté du 19 octobre 2019.

Ces Travaux comprennent notamment :

- Reconstruction après sinistre :
  - Purge et évacuation de l'ensemble des matériaux et matériels intérieurs/extérieurs de la zone restauration et boutique
  - Démolition et évacuation du mur en béton cellulaire
  - Reconstruction à l'identique du mur agglos zone restauration
  - Démolition et reprise à l'identique des seuils pour menuiserie alu
  - Enduit à l'identique sur murs agglos
  - Nettoyage et lessivage des sols et murs
  - Dépose des plafonds et hotte se situant dans la zone sinistrée
  - Reprise acrotère
- Réhabilitation et réaménagement boutique et restaurant :
  - Dépose faux plafond
  - Pose regard 60/60
  - Pose fourreau
  - Réseau EP EU
  - Démolition et purge de la chape
  - Regard dans cours de service pour EP local entretien
- Réfection de la façade vitrée :
  - Dépose de l'ensemble des menuiseries bois compris huisseries et évacuation pour remplacement

Tenant compte du diagnostic structure (BET Bois BARTHES – Ver A du 22/02/19 joint en annexes), il a été constaté que la structure poteau/poutre de la façade est en mauvais état et préconise le remplacement de la façade

Cf extrait du rapport (page 16/24)

Repérage de la façade	Poteaux/poutres abimés
	
<p><b>Constat :</b> La structure poteau/poutre de la façade est en mauvaise état, les poteaux avais déjà reçu un traitement et la façade est très exposée aux intempéries.</p> <p><b>Action :</b> Reprendre toute la façade de l'entrée.</p>	

La reprise intégrale de la façade de l'entrée est nécessaire.  
Et par conséquent la destruction des nids présent nécessaire.

Les plans Dossier Consultation Entreprises sont joints en annexes

Planning d'intervention envisagé :

Les travaux de reconstruction démarreront le lundi 20 Janvier 2020 pour une période globale de 20 semaines.

La dépose des façades et destruction des nids interviendra à compter du 10 au 17 février 2020

soit en dehors de la période de présence de l'espèce comme mentionné dans la note de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Grand Est en date du 11 décembre 2019.

**Mesures compensatoires :**

Le souhait de réaliser les travaux tout en prenant en compte les nids d'hirondelle présents, TOTAL Marketing France a missionné la LPO Champagne-Ardenne pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet par des mesures compensatoires :

- La réalisation et mise en place d'une avancée de toit dédiée aux nids artificiels sur la façade sud-est
- La fourniture et mise en place de 6 nids artificiels Hirondelle rustique
- Une coordination d'accompagnement
- Suivi et réunion technique

Les travaux débuteront hors période de reproduction de l'espèce et la façade concernée (orientée ouest) par les nids sera détruite.

La reconstruction de la façade ne sera pas terminée au 15 mars 2020, au retour de migration des hirondelles.

Celles-ci seront privées de sites de reproduction pour la saison 2020.

En ce sens, une avancée de toit (casquette) sera créée sur la façade orienté est (installation terminée au 15 mars 2020) afin de permettre la nidification des hirondelles en 2020."

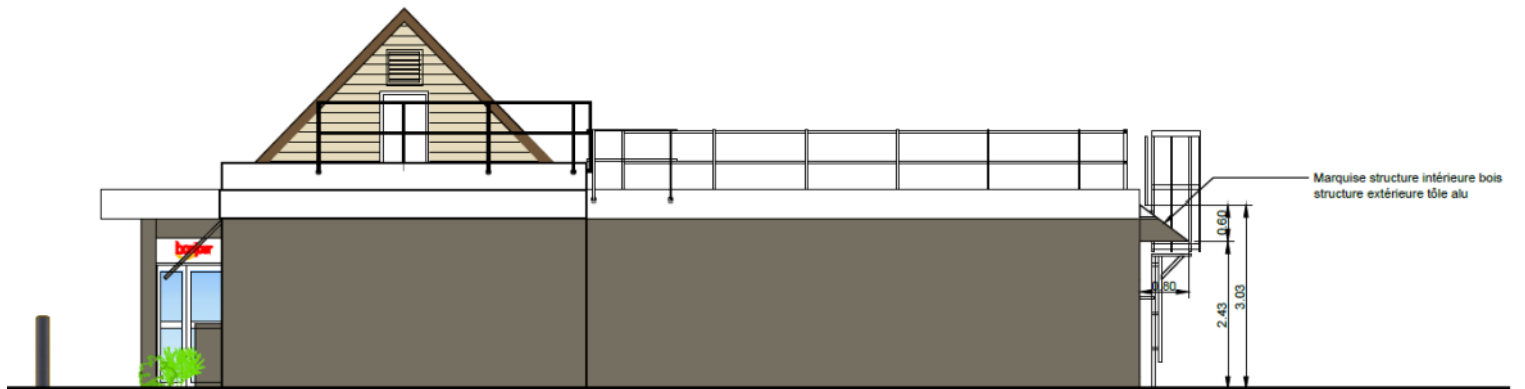
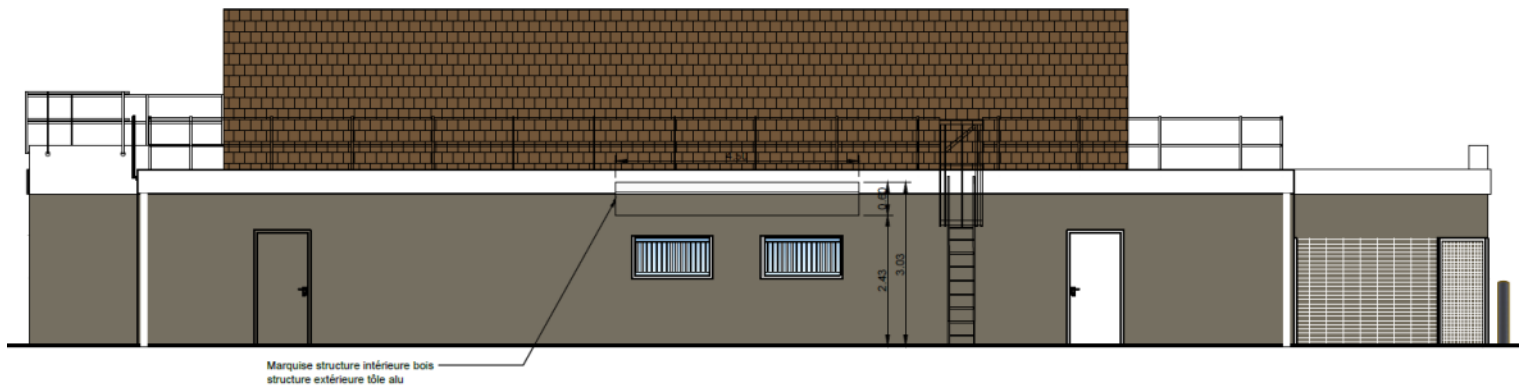
Celle-ci sera de dimensions et matériaux tels que décrit sur l'esquisse ci-dessous.

"Les nids artificiels seront insérés sous cette avancée de toit afin de permettre la nidification de l'espèce pour la saison 2020.

Une repasse sonore pourra être utilisée afin d'attirer les individus sur cette façade.

Lorsque les travaux de réhabilitation seront achevés, l'avancée de toit sera conservée, permettant la nidification sur la façade est (habituellement plus utilisée pour la nidification car hors vent dominant).

De plus, la façade réhabilitée sera reconstruite à l'identique, donnant la possibilité aux hirondelles de nicher comme auparavant."



Documents en annexe :

- Rapport structure du BET Barthes ;
- Plans du DCE (Dossier de Consultation Entreprise) ;
- Offre d'accompagnement de la LPO commandée par Total Marketing France ;